

# Discussion en séance plénière – recherche de consensus

Séminaire des cadres de la SSMG au Burgenstock (du 4 au 6 mai 2006)

**La mise en œuvre concrète des revendications du 1er avril 2006 était l'un des premiers objectifs des ateliers du séminaire des cadres de la SSMG au Burgenstock. Les résultats concernant les différents thèmes furent discutés en séance plénière<sup>1</sup> – un consensus serait souhaitable.**

Christoph Cina,  
Secrétaire de la SSMG

## D'une seule voix pour un objectif commun

C'est avec énergie que le président de la SSMG, *Hansueli Späth*, ouvre la discussion plénière, puis nous présente en introduction les résultats des ateliers respectifs des présidents de la SSMI, de la SSMG, du CMPR et de l'ASMAG – la «ronde des éléphants», comme on l'appelle ici. Aujourd'hui, dit-il, l'attitude de non-engagement a été clairement abandonnée au profit d'un front politique uni. Le résultat est un groupe qui nous représente tous. La fusion de la SSMI et de la SSMG, amorcée de longue date depuis la base, c.-à-d. au niveau des sociétés cantonales et régionales, est maintenant «presque achevée de la base au sommet». Les doigts du secrétaire en restent figés sur le clavier. Il semble que nous venons de vivre un moment historique. Le prési-

dent appelle à lutter «d'une seule voix pour un objectif commun». Son emploi du mot «presque» a relativisé la portée historique de sa déclaration; la salle reste calme et le secrétaire reprend sereinement la saisie.

## Obligation de contracter

D'après les «éléphants», il n'y a aucune raison de vouloir supprimer l'obligation de contracter. *Ingrid Wyler*, présidente de la FMP, se déclare du même avis. *Hansueli Späth* exclut même toute suppression sélective. D'après *Franz Marti*, une suppression de l'obligation de contracter déclencherait une augmentation de la densité réglementaire qui ressemblerait à une réédition de l'épisode du TARMED. Pour *Franco Denti*, cette voie conduirait directement au chaos.

Selon *Olivier Kappeler*, les questions décisives à propos de la suppression de l'obligation de contracter sont de savoir quels seraient les critères retenus et qui les fixerait. De l'avis de *Gerhard Schilling*, des conditions-cadre extrêmement claires seraient indispensables. Les conséquences d'une telle mesure pour nos patients devraient être analysées avec soin, car le malade doit être au centre des préoccupations, ajoute *Margot Enz*. Parallèlement, une levée du moratoire sur l'ouverture de nouveaux cabinets s'imposerait.

Il n'y a pas de corrélation interne entre l'obligation de contracter et les modèles de managed care, observe *Olivier Kappeler*. A l'inverse, *Jörg Fritschi* affirme que les modèles de managed care font passer la question de la suppression de l'obligation de contracter au dernier plan.

## Les avis à propos du managed care

*Bruno Kissling* plaide pour que la SSMG se prononce en faveur d'un modèle simplifié de managed care. Le modèle de base requiert de la part de tous les patients qu'ils consultent d'abord leur médecin de famille. Ce modèle pourrait être développé à souhait par des groupes de médecins. Pour cela, la SSMG doit promouvoir de nouveaux concepts de soins d'urgence qui rendent la médecine de premier recours présente 24 heures sur 24, y compris dans les villes – dans le but qu'à l'avenir, les patients décident moins systématiquement qu'aujourd'hui de se rendre aux services d'urgence des hôpitaux. *Marco Zoller* pense que l'on doit pouvoir continuer à l'avenir de pratiquer en dehors d'un réseau. Le médecin de famille du futur doit détenir une position clé dans les questions de pilotage.

## Sympathies pour la caisse unique; le problème de la compensation des risques requiert une action urgente

Plusieurs orateurs se sont fait entendre sur la question de remplacer les caisses-maladie qui prolifèrent actuellement par une caisse unique. Certains voient dans cette solution une alternative à la compensation des risques, dont la nécessité se fait pressante. La compensation des risques vise à mettre fin à la chasse aux «bons risques» par les caisses-maladie. *Marco Zoller* plaide pour un calcul des risques à l'aide de ce qu'on appelle la «formule de Beck». L'opération vise à faire en sorte que les malades chroniques et les assurés en mauvaise santé soient intéressants à l'avenir pour les caisses-maladie.

1 L'une des tâches du secrétaire de la SSMG est de rédiger le procès-verbal et de rapporter les événements importants. Il doit donc bien écouter et taper avec zèle sur les touches de son notebook avant de mettre le tout au net pour la postérité.



Hansueli Späth, Marc Müller,  
Beat Rössler, Werner Bauer.



Plusieurs possibilités sont en discussion pour affiner l'évaluation des risques: indicateurs de morbidité, groupes de coût par diagnostic, sollicitation de prestations médicales dans les années précédentes et diagnostics associés à un risque considérable de morbidité.

### Médecin de premier recours, un label de qualité

La manifestation du 1<sup>er</sup> avril 2006 a donné un visage aux médecins de premier recours, de l'avis de *Carlos Munoz*. Il est grand temps que nous prenions notre avenir en main et promouvions le médecin de premier recours comme un label de qualité. *Premy Hub* souligne l'importance d'une formation postgraduée adéquate pour les futurs médecins de premier recours. Médecin de famille est une profession académique et la médecine de premier recours, une discipline scientifique établie dans les universités. Les futurs modèles de travail, qu'ils soient en réseau ou en cabinets de groupe, doivent pouvoir être développés de manière flexible. *Marcus Grossenbacher* invite santéuisse à documenter la reconnaissance de la valeur des médecins de famille par une augmentation de leurs revenus. Les tâches de pilotage que l'on exige d'eux doivent être rétribuées par une amélioration de 10% de leurs revenus et la PM (prestation médicale) dans le TARMED doit être revalorisée au niveau de celle des psychiatres.

### Leadership de la SSMG et professionnalisation

Afin de renforcer la MPR, *Peter Tschudi* réclame la reprise par la SSMG de la responsabilité de pilotage ainsi que la professionnalisation des cadres.

La SSMG a l'intention de créer des structures qui permettront à l'avenir aux médecins de famille suisses de s'exprimer d'une seule voix. D'après *Bernhard Giorgis*, la fusion de la SSMI et de la SSMG, observée depuis plusieurs années au niveau des organisations de base, est inéluctable à l'avenir.

### Communiqué de presse du 6 mai 2006

Les résultats de la discussion de consensus sont résumés dans un communiqué de presse (page 384).

Dr Christoph Cina  
Hauptstrasse 16  
3254 Messen  
kccina@bluewin.ch